



Mairie de Serres
Hautes-Alpes

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL n° 2023-071

Séance du 29 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin, à vingt heures trente minutes, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, M. ROUIT Daniel

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	15
Présents	12
Absents	3
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour	15
Contre	0
Absentions	0

Date de convocation

23/06/2023

Date d'affichage

23/06/2023

Étaient présents :

Mme ARLAUD Véronique, Mme DENUT Jacqueline, Mme DERYCKE Mireille, M. GAUTIER Adrien, M. LEBRUN Sébastien, Mme MAYER Arlette, M. PEUZIN Louis, M. POURCHI Raymond, Mme RICHIER Delphine, Mme ROBERT Laetitia, M. WOSINSKI André Michel

Procurations :

M. DOS SANTOS Miguel a donné pouvoir à Mme ARLAUD Véronique
M. PINERO Pierre a donné pouvoir à Mme DERYCKE Mireille
Mme VERA Martine a donné pouvoir à M. ROUIT Daniel

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. GAUTIER Adrien

REPLACEMENT DE REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.E.M. (COLLECTIF ESPACE MULTICULTUREL)

Vu la délibération n° 2021-119 du 20 octobre 2021, désignant Mme RICHIER Delphine représentante de la commune au conseil d'administration du C.E.M.

Considérant que Mme Delphine RICHIER, en raison de sa nouvelle organisation professionnelle n'est plus en mesure d'assurer ces fonctions et souhaite donc être remplacée.

Le Maire demande à l'assemblée de nommer un remplaçant de Mme Delphine RICHIER auprès de cette entité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Désigne Mme Mireille DERYCKE représentante de la commune au conseil d'administration du Collectif Espace Multiculturel

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents
Pour extrait conforme
Fait à Serres

Le Maire,

Daniel ROUIT



Le Secrétaire de séance,

Adrien GAUTIER